AMBASSADE
DE FRANCE
EN ARMÉNIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 08 avril 2021

Pachinian soulève la question des prisonniers de guerre lors d'une réunion avec Poutine/ Le Premier ministre arménien, Nikol Pachinian, a abordé la question des prisonniers de guerre et des civils arméniens détenus en captivité en Azerbaïdjan lors de sa récente rencontre avec le Chef d'Etat russe. Tout en appréciant la contribution du Président Poutine au règlement de la situation dans la région, le Chef du Gouvernement arménien a toutefois remarqué que la question des prisonniers de guerre n'est toujours pas tranchée. « *Je souhaiterais saluer une fois de plus votre contribution personnelle à la stabilité dans notre région, notamment après la guerre et suite à la signature de la déclaration tripartite. Cependant, je tiens à noter que dans ce contexte, il existe une question essentielle qui reste encore non résolue, celle des prisonniers de guerre, des otages et d'autres détenus* », a déclaré Pachinian. Il a par ailleurs estimé que la présence des soldats russes de maintien de la paix dans le Haut-Karabakh constitue un facteur important de stabilité et de sécurité dans la région.

***« Le comportement des militaires azéris lançant des pierres en direction d'une voiture civile dans la province arménienne de Syunik confirme une fois de plus l'urgence d'une zone de sécurité »*, énonce l'Ombudsman dans une déclaration mardi/** Les médias ont largement rapporté que mardi entre 4 et 5 heures du matin, les militaires azéris, stationnés dans la section des villages de Davit Bek - Shurnukh sur l'autoroute Kapan-Erevan, ont jeté des pierres sur une voiture civile portant une plaque d'immatriculation arménienne. Les informations sur l'incident ont été confirmées par le chef de la commune de Kapan. Dans sa déclaration l'Ombudsman arménien souligne que cet acte témoigne clairement de la menace réelle qui pèse sur les droits internationalement reconnus des citoyens de la République d'Arménie, inscrits dans la Constitution. *« Il s'agit en particulier des droits de l'homme à la vie, à la santé physique et mentale, à l'intégrité, à la propriété et à d'autres besoins vitaux (…) Les informations relatives à cet incident confirment clairement la position du Défenseur des droits de l'Homme selon laquelle il devrait y avoir une zone de sécurité à Syunik pour garantir les droits des citoyens arméniens »,* lit-on dans la déclaration. Les informations portant sur cet incident, intégrant le concept de la zone de sécurité, seront communiquées ultérieurement aux différentes institutions internationales.

Le corps d'une personne tuée dans la guerre du Haut-Karabakh remis à la partie arménienne/ Les équipes de recherche et de sauvetage de l'Artsakh n'ont trouvé mercredi aucun corps lors des opérations menées dans la région de Jrakan (Jabrayil), rapporte le Service national des Situations d'urgence du Haut-Karabakh. Selon la source, les forces azéries ont remis à la partie arménienne le corps d'un tué, qui aurait participé aux opérations militaires près de Varanda (Fizuli). Un examen médico-légal est prévu pour établir l'identité du tué. Depuis le cessez-le-feu, 1 530 corps de soldats et de civils, tombés lors de la guerre ont été récupérés dans les zones de combat.

Le Centre de réponse humanitaire de Russie assure la livraison de 145 tonnes de fret humanitaire à Karvachar/ Le contingent russe de maintien de la paix continue d'assurer le transit des marchandises entre les territoires de l'Artsakh (Haut-Karabakh) passés sous le contrôle militaire de l'Azerbaïdjan en novembre 2020. Afin de rétablir les systèmes d'approvisionnement en énergie et en eau des infrastructures sociales et des bâtiments résidentiels, le onzième convoi russe du Centre de réponse humanitaire, composé de 15 véhicules militaires KamAZ et de véhicules d'escorte, a emprunté l'itinéraire Stepanakert-Madagiz-Karvachar et a livré 145 tonnes de marchandises à la région de Karvachar (Kelbajar), notamment des denrées alimentaires, des matériaux de construction et des équipements pour le rétablissement des systèmes d'alimentation en énergie. L'assistance a été fournie à la partie azerbaïdjanaise en vertu de la déclaration trilatérale entre la Russie, l'Arménie et l'Azerbaïdjan du 9 novembre dernier.

Ministre de la Justice : *« Le tribunal anti-corruption arménien comprendra au moins 15 juges »/* La Commission permanente des affaires publiques et juridiques de l'Assemblée nationale arménienne a tenu une séance mercredi, avec à l'ordre du jour un projet de loi demandant des amendements au Code judiciaire. Présentant le projet de loi, le Ministre arménien de la Justice, Rustam Badasyan, a déclaré qu'il proposait de supprimer les dispositions relatives à la Cour d'appel, spécialisée dans la lutte contre la corruption et de laisser l'examen des affaires à six juges distincts des Cours d'appel civiles et pénales. *« Cela signifie qu'une Cour anti-corruption sera créée, mais qu'il n'y aura que deux équipes, qui seront spécialisées dans l'examen de ces affaires. Le nombre de juges de la Cour anti-corruption a également été réduit : il est désormais prévu qu'elle soit composée d'au moins 15 juges, dont 10 instruiront les affaires portant sur des délits de corruption et 5 seront en charge des poursuites civiles contre la corruption »*, a-t-il précisé.

La police arménienne arrête des manifestantes qui tentaient de pénétrer dans le bâtiment du Gouvernement/ Une marche de protestation des femmes, initiée par le mouvement d'opposition VETO, s'est tenue mercredi de la place Charles Aznavour jusqu'au bâtiment du Gouvernement à Erevan. Les femmes ont tenté de franchir le cordon de policiers, mais une échauffourée a éclaté, la police ne les ayant pas autorisées à s'approcher de l'entrée du bâtiment. Après que les femmes aient jeté des œufs en direction du bâtiment du Gouvernement, la police a procédé à l'arrestation des manifestantes. *« En tant que Général de police, je ne m'attendais pas à une telle attitude »*, a déclaré à cette occasion Gagik Hambardzumyan, un ancien chef adjoint de la police arménienne, après que les policiers aient recouru à la force pour arrêter des manifestantes. Tout en condamnant l'usage de la force contre les femmes par les policiers, il a regretté que la police soit transformée en une *« meute de chacals »*.

La Cheffe de la Commission européenne restée debout lors de la rencontre avec le Président turc Erdogan/ Le Président turc Recep Tayyip Erdogan a rencontré mardi la présidente de la commission européenne et le président du Conseil européen. Le moment gênant où la présidente de la commission est restée debout alors que le président turc et le président du conseil étaient assis a provoqué une certaine agitation diplomatique, rapporte le *Washington Post*. Après qu'Erdogan et le Président du Conseil européen Charles Michel s'installent sur des chaises dorées dans une salle de réunions à Ankara, la Présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen semble ne pas savoir où s'asseoir, voit-on dans une vidéo. Finalement on lui propose un canapé beige à une dizaine de mètres de là, en face du Ministre turc des Affaires étrangères, Mevlut Cavusoglu. Une députée du Parlement européen, la Néerlandaise Sophie in't Veld, a fait remarquer que lors des réunions entre Erdogan et les deux précédents Présidents de l'UE, qui étaient tous deux des hommes, les trois dirigeants s'installaient l'un à côté de l'autre, sur des chaises équivalentes. *« Ce n'était pas une coïncidence, c'était délibéré »*, a-t-elle twitté. Les critiques s'en prennent déjà à cette visite, qui intervient deux semaines après qu'Erdogan ait annoncé le retrait de la Turquie du traité international visant à prévenir la violence contre les femmes, connu sous le nom de Convention d'Istanbul.

Un premier lot de 15 000 doses du vaccin russe Sputnik V sera acheminé vers l'Arménie/ Une cargaison du vaccin russe Sputnik V arrivera en Arménie le 8 avril, a noté mercredi le Premier ministre arménien Nikol Pachinian lors d'une réunion avec le Président russe Vladimir Poutine. *« Demain, nous recevrons le premier lot du vaccin russe. C'est le premier lot, un lot symbolique. Mais nous espérons acquérir une grande quantité du vaccin russe, car il a prouvé son efficacité dans la pratique, et il est très important pour nous que la République d'Arménie ait la possibilité de se procurer ce vaccin »*, a-t-il déclaré. Tout en saluant la livraison de 15 000 doses, le Premier ministre Pachinian a souligné que l'Arménie a besoin de plus d'un million de doses de vaccin contre le coronavirus.

L'UE et l'OMS remettent 100 concentrateurs d'oxygène à l'Arménie/ L'Union européenne (UE) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont fait don de 100 concentrateurs d'oxygène au Ministère de la Santé afin d'aider les patients à se remettre de la COVID-19. Ces appareils ont été fournis dans le cadre d'un programme d'assistance plus large, visant à prévenir la propagation de la COVID-19 dans le pays. Les concentrateurs d'oxygène représentent un moyen non invasif pour fournir de l'oxygène aux patients hospitalisés des suites de la COVID-19. Cet apport supplémentaire d'oxygène est la première étape nécessaire au traitement des personnes dont le taux d'oxygène dans le sang est faible lors d'un cas sévère. Il convient de noter que depuis le début de la crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus, la Délégation de l'UE et le bureau régional de l'OMS soutiennent activement l'Arménie dans la lutte contre le coronavirus. Ce soutien est fourni dans le cadre de la réponse de l'UE à la pandémie de la COVID-19. Dans le cadre de ce programme, 100 concentrateurs d'oxygène ont été fournis en 2020, qui ont été distribués aux hôpitaux desservant la COVID-19, sauvant ainsi la vie à des centaines de patients. Plus de 50 000 équipements de protection individuelle, 20 électrocardiographes et 11 moniteurs patients ont été fournis. Les laboratoires nationaux ont reçu 20 000 tests PCR de haute qualité. Dans les mois à venir, 22 appareils de respiration artificielle et 7 équipements de fluoroscopie stationnaires seront livrés à l'Arménie.

L'Université d'Oxford suspend l'essai du vaccin d'AstraZeneca sur des enfants/ L'Université d'Oxford a annoncé mardi qu'elle suspendait un essai du vaccin Covid-19 qu'elle a développé avec AstraZeneca sur des enfants et des adolescents pendant que les autorités britanniques enquêtent sur un lien potentiel avec les cas de thromboses chez les adultes, rapporte l'*Euronews*.

***« Une brève histoire du Génocide des Arméniens »*, le nouveau livre de Taner Akçam sur le Génocide arménien sortira prochainement/** L'historien turc et expert en génocide, Taner Akçam, a écrit un nouveau livre en turc sur le Génocide arménien, apprend-on de sa page Facebook. Taner Akçam est l'un des premiers universitaires turcs à reconnaître et à discuter ouvertement du Génocide des Arméniens.

Des artefacts datant de l'époque ourartienne découverts près du site archéologique de Karmir Blur à Erevan/ Des fragments de poterie ont été repérés lors de la construction du tronçon Argavand-Shirak de la route circulaire ouest d'Erevan. Les travaux de construction ont été immédiatement interrompus et le Ministère de l'Education, de la Science, de la Culture et des Sports a donné l'autorisation de procéder à des fouilles urgentes.
« Ont été découverts des vestiges de différents pots datant des 7e et 6e siècles avant J.-C. », indique Mikayel Badalyan, directeur du musée-réserve historique et archéologique « Erebuni ».

L'Arménie grimpe au classement mondial de la FIFA après trois victoires consécutives/ L'Arménie a gagné neuf places au classement mondial de la FIFA après trois victoires successives dans le tour de qualification de la Coupe du Monde et est actuellement classée 90ème. La Belgique arrive en tête du classement de la FIFA, devant la France et le Brésil, respectivement en 2e et 3e position.

Rédaction : Sona Nassibian

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun cas exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.